

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

12 crédits	15.0 h + 40.0 h	Q1 et Q2
------------	-----------------	----------

Enseignants	Lacour Valérie ;Rocour Muriel ;Valentin Stéphanie ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<p><b>Les objectifs principaux du cours WFARM2256 sont d'amener l'étudiant à :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre les différents aspects et rôles du métier de pharmacien d'officine ouverte au public</li> <li>• Acquérir une démarche de soins pharmaceutiques quelle que soit la situation qui amène le patient à se présenter à l'officine (demande de conseil concernant sa santé, demande d'un médicament non soumis à prescription, ou présentation d'une prescription)</li> </ul> <p><b>Pour atteindre ces objectifs, les thèmes abordés seront :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification de la validité d'une prescription (contrôle administratif, des doses et de leur adéquation avec le patient)</li> <li>• Démarche pharmaceutique en cas de plainte ou de demande de conseil par le patient</li> </ul> <p>- autour des plaintes courantes en officine (rhinite allergique, constipation, diarrhée, douleur, ...)</p> <p>- autour de la contraception (continue et d'urgence)</p> <p>- autour des dispositifs d'inhalation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix d'un MNSP en adéquation avec la patient (autour des plaintes analysées, y compris chez la femme enceinte et allaitante)</li> <li>• Gestion des interactions médicamenteuses et des incompatibilités dans les préparations magistrales</li> <li>• Autres rôles du pharmacien (tenue d'un manuel de qualité, suivi des données de pharmacovigilance, réalisation des ENM, ...)</li> </ul>
Acquis d'apprentissage	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. D'utiliser les savoirs acquis lors des années précédentes, particulièrement dans les domaines de la pharmacologie, pharmacothérapie, galénique, chimie ----- <b>D'analyser tout type de demande du patient en officine ouverte au public (obtenir l'information nécessaire, l'organiser et l'évaluer):</b></li> <li>2. ' Présentation d'une prescription ' Plainte ou demande de conseil ' Demande d'un MNSP (médicament non soumis à prescription) -----</li> <li>3. <b>De décider de la prise en charge la plus adaptée face à chaque demande(renvoi vers le médecin ou validation de la demande)</b> -----</li> <li>4. <b>De dispenser un traitement en fournissant une information complète, pertinente et compréhensible par le patient, afin d'optimiser son observance à ce traitement</b> -----</li> <li>5. <b>De choisir un MNSP parmi les possibilités existantes sur base de critères argumentés</b>(Recommandations EBM, coût, galénique, préférences du patient) -----</li> <li>6. <b>De communiquer de manière adéquate</b> avec le patient et/ou son entourage, les autres membres de l'équipe officinale, les autres professionnels de la santé, afin de développer une relation thérapeutique d'aide et de confiance qui soutienne l'observance -----</li> </ol>

	<p>7. <b>D'argumenter ses décisions et ses choix</b> en utilisant, chaque fois que nécessaire, les sources d'information pertinentes propres à la pratique professionnelle du pharmacien d'officine</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. L'évaluation tient compte de l'ensemble du parcours réalisé par l'étudiant :</b></p> <p>Un <u>Carnet d'accompagnement du stagiaire (CAS)</u> est complété par l'étudiant et le maître de stage, au fur et à mesure de la progression du stage. Il reprend une fiche signalétique, des feuilles de route mensuelles, une évaluation formative intermédiaire, une évaluation finale par le maître de stage et par le stagiaire. Le respect de l'échéancier complet du CAS est une condition préalable à la présentation de l'examen WFARM2256.</p> <p>Un <u>portefolio</u> est à construire par l'étudiant, reflet des compétences exercées et acquises lors des cours, séminaires et stage.</p> <p>Un <u>examen écrit</u> porte sur les connaissances acquises au terme de l'exposé théorique, du stage et des séminaires (TOP 100, démarche pharmaceutique dans les situations analysées aux séminaires, aspects légaux et administratifs autour de la prescription et du médicament, ...) du parcours d'apprentissage WFARM2256.</p>
Méthodes d'enseignement	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b> C'est un <b>parcours d'apprentissage</b> qui est proposé aux étudiants : cours en auditoire en début d'année académique, selon le principe des classes inversées, puis manipulation de la matière lors des séminaires ainsi qu'au travers du stage.</p>
Contenu	<p>Le parcours d'apprentissage proposé comporte:</p> <p>Des <b>cours en auditoire</b> en début d'année (15h de cours) qui explicitent le rôle du pharmacien, et proposent outils et méthodes indispensables pour pouvoir effectuer une démarche de prise en charge des patients à l'officine complète, structurée et efficace. Afin d'optimiser l'apprentissage, ces cours sont donnés selon le principe des classes inversées.</p> <p>Un stage officinal de 6 mois, réalisé par l'étudiant, chez un maître de stage agréé par l'UCL. La maîtrise suffisante de la pharmacologie spéciale, de la pharmacothérapie et de la pharmacie galénique est indispensable pour l'accès au stage officinal. Par conséquent, la réussite des unités d'enseignement WFARM2111, WFARM2114, WFARM2116, WFARM2156 et WFARM2157 est indispensable pour être autorisé à commencer le stage officinal.</p> <p>Des <b>séminaires</b>, organisés pendant le stage, par petits groupes (20-30 étudiants) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lors des <i>séminaires de soins pharmaceutiques</i>, la démarche de soins pharmaceutiques est appliquée à diverses situations concrètes vécues fréquemment à l'officine: délivrance des dispositifs d'inhalation, choix d'un MNSP pour un patient, gestion d'une interaction médicamenteuse, démarche de choix d'un MNSP chez la femme enceinte et allaitante, conseils et suivi pharmaceutique de la contraception.</li> <li>• Des <i>séminaires de débriefing du stage</i> sont également organisés afin d'échanger les expériences vécues au stage et de définir la démarche de résolution des difficultés ou cas particuliers rencontrés.</li> <li>• Des <i>séminaires de concertation médico-pharmaceutique</i>, organisés avec les étudiants en médecine, permettent de s'exercer à un échange multidisciplinaire des pratiques autour des compétences complémentaires des médecins et des pharmaciens, centré sur le patient</li> </ul>
Ressources en ligne	Toutes les ressources et diapos du cours sont rassemblées sur Moodle WFARM2256.
Faculté ou entité en charge:	FARM

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences pharmaceutiques	FARM2M	12	WFARM2134 ET WFARM2111 ET WFARM2114 ET WFARM2116 ET WFARM2156 ET WFARM2157	